

## Ajout du vaporisateur nasal Narcan<sup>MC</sup> et de certaines fournitures au Programme de gratuité du médicament naloxone et de certaines fournitures

La Régie vous informe que, à partir du **9 mai 2018**, le vaporisateur nasal Narcan<sup>MC</sup> et certaines fournitures, dont une trousse préassemblée, sont couverts par le Programme de gratuité du médicament naloxone et de certaines fournitures nécessaires à son administration.

La présente infolettre vous informe également des instructions de facturation en lien avec ce programme.

Un aide-mémoire contenant tous les produits couverts par le Programme est présenté en annexe.

L'[infolettre 235](#) du 9 novembre 2017 et l'[infolettre 256](#) du 22 novembre 2017 vous donnent des informations sur le Programme et les instructions de facturation pour le remboursement du médicament naloxone et de certaines fournitures.

### 1 Nouveaux produits couverts par le Programme

Le tableau suivant présente les nouveaux produits couverts par le Programme.

Code de programme	Médicament ou fournitures	Marque de commerce	Code de facturation	Format	Quantité maximale par service
8K	Naloxone (chlorhydrate de) <b>(pour utilisateur)</b> vaporisateur nasal 4 mg/0,1 ml	Vaporisateur nasal Narcan <sup>MC</sup>	02458187	2 vaporisateurs	4 formats
	Trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable <b>(pour utilisateur)</b>		99101443	1 trousse	4 trousse

Code de programme	Médicament ou fournitures	Marque de commerce	Code de facturation	Format	Quantité maximale par service
8L	Naloxone (chlorhydrate de) <b>(pour tierce personne)</b> vaporisateur nasal 4 mg/0,1 ml	Vaporisateur nasal Narcan <sup>MC</sup>	99101434	2 vaporisateurs	4 formats
	Trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable <b>(pour tierce personne)</b>		99101444	1 trousse	4 trousse
8K et 8L	Trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone		99101461	1 trousse	4 trousse
	Masque barrière à utilisation unique		99101446	1 masque	4 formats

## 2 Facturation des services

### 2.1 Principes à respecter lors de la facturation

Les instructions de facturation et les validations présentées dans l'[infolettre 256](#) du 22 novembre 2017 s'appliquent **pour chacun des services**.

### 2.2 Exécution d'une ordonnance pour la naloxone – Vaporisateur nasal Narcan<sup>MC</sup>

Les informations relatives à l'exécution de l'ordonnance sont les suivantes :

- Le code de facturation **02458187** doit être utilisé lorsque la naloxone – Vaporisateur nasal Narcan<sup>MC</sup> est facturée au nom de la **personne utilisatrice d'opioïdes** (code de programme **8K**).
- Le code de facturation **99101434** doit être utilisé lorsque la naloxone – Vaporisateur nasal Narcan<sup>MC</sup> est facturée au nom de la **personne pouvant intervenir auprès de la personne utilisatrice d'opioïdes** (code de programme **8L**).

- Le code de service doit correspondre à :
  - : exécution d'une nouvelle ordonnance.
- Le tarif payable est de 9,34 \$ (48 500 ordonnances et moins) et de 8,74 \$ (plus de 48 500 ordonnances).

### 2.3 Exécution d'une ordonnance pour la trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable

La trousse préassemblée contient deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable et des fournitures nécessaires à son administration.

Ainsi, si le pharmacien facture une trousse préassemblée, il doit facturer **uniquement la trousse**. Les fournitures requises, tout comme la naloxone en solution injectable, ne doivent pas être facturées séparément, car elles sont incluses dans la trousse.

Les informations relatives à l'exécution de l'ordonnance sont les suivantes :

- Le code de facturation **99101443** doit être utilisé lorsque la trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable est facturée au nom de la **personne utilisatrice d'opioïdes** (code de programme **8K**).
- Le code de facturation **99101444** doit être utilisé lorsque la trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable est facturée au nom de la **personne pouvant intervenir auprès de la personne utilisatrice d'opioïdes** (code de programme **8L**).
- Le code de service doit correspondre à :
  - : exécution d'une nouvelle ordonnance.
- Le tarif payable est de 9,34 \$ (48 500 ordonnances et moins) et de 8,74 \$ (plus de 48 500 ordonnances).

### 2.4 Exécution d'une ordonnance pour la trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone

La trousse préassemblée doit **nécessairement** être servie avec deux vaporisateurs nasaux, car elle ne contient pas de naloxone. Ainsi, le code **99101461** doit être facturé avec le code **02458187** ou **99101434**.

Les informations relatives à l'exécution de l'ordonnance sont les suivantes :

- Le code de facturation **99101461** peut être utilisé lorsque la trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone est facturée :
  - au nom de la personne utilisatrice d'opioïdes (code de programme **8K**);
  - au nom de la personne pouvant intervenir auprès de la personne utilisatrice d'opioïdes (code de programme **8L**).
- Le service associé à l'émission de la trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone doit être facturé avec le code de service :
  - Y : fourniture sans honoraires – masque, tampons alcoolisés et gants, trousse préassemblées.
- Le tarif payable est de 0 \$.

## 2.5 Exécution d'une ordonnance pour le masque barrière à utilisation unique

Les informations relatives à l'exécution de l'ordonnance sont les suivantes :

- Le code de facturation **99101446** doit être utilisé lorsque le masque barrière à utilisation unique est facturé :
  - au nom de la personne utilisatrice d'opioïdes (code de programme **8K**);
  - au nom de la personne pouvant intervenir auprès de la personne utilisatrice d'opioïdes (code de programme **8L**).
- Le code de service doit correspondre à :
  - Y** : fourniture sans honoraires – masque, tampons alcoolisés et gants, trousse préassemblées.
- Le tarif payable est de 0 \$.

## 2.6 Enseignement des notions de base sur la naloxone

Les modalités prévues pour l'enseignement des notions de base sur l'utilisation de la naloxone sont les mêmes pour le vaporisateur nasal que pour la solution injectable. Ainsi, un seul enseignement peut être payé par période de 365 jours, par pharmacie, pour une même personne, peu importe qu'il soit consécutif ou non à un service relatif à l'émission de naloxone en solution injectable ou en vaporisateur nasal.

## 2.7 Prix payable pour les trousse préassemblées et le masque barrière à utilisation unique

Les trousse préassemblées et le masque barrière à utilisation unique sont remboursés au prix réel d'acquisition, jusqu'à concurrence du prix maximal remboursable. À ce coût peut s'ajouter une marge bénéficiaire du grossiste maximale de 6,5 %. Lorsque le prix d'acquisition excède le prix maximal remboursable du médicament établi par le ministre aux fins du Programme, l'excédent ne peut être facturé à la personne qui bénéficie du Programme.

Prix maximal remboursable	
Produit	Prix payable
Trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable	31 \$ par unité
Trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone	17 \$ par unité
Masque barrière à utilisation unique	5 \$ par unité

## 3 Renseignements supplémentaires

Pour toute question relative à cette infolettre, vous pouvez communiquer avec le Centre de support aux pharmaciens :

Région de Québec : 418 643-9025

Ailleurs au Québec : 1 888 883-7427

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

## Aide-mémoire

Code de programme	Code de service	Médicament, fournitures ou service	Marque de commerce	Code de facturation	Format	Quantité maximale par service
8K	O	Naloxone (chlorhydrate de) <b>(utilisateur)</b> solution injectable 0,4 mg/mL	Chlorhydrate de naloxone Injectable	02455935	1 ml	8 formats
			S.O.S Naloxone Hydrochloride Injection	02453258		
		Naloxone (chlorhydrate de) <b>(utilisateur)</b> 4 mg/0,1 ml	Vaporisateur nasal Narcan <sup>MC</sup>	02458187	2 vaporisateurs	4 formats
		Trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable <b>(utilisateur)</b>		99101443	1 trousse	4 trousse
8L	O	Naloxone (chlorhydrate de) <b>(tierce personne)</b> solution injectable 0,4 mg/mL	Chlorhydrate de naloxone Injectable	99101411	1 ml	8 formats
			S.O.S Naloxone Hydrochloride Injection	99101410		
		Naloxone (chlorhydrate de) <b>(tierce personne)</b> 4 mg/0,1 ml	Vaporisateur nasal Narcan <sup>MC</sup>	99101434	2 vaporisateurs	4 formats
		Trousse préassemblée contenant deux formats de chlorhydrate de naloxone injectable <b>(tierce personne)</b>		99101444	1 trousse	4 trousse
8K et 8L	F	Seringue avec aiguille jetable rétractable		99101335	3 cc	8 formats
	Y	Trousse préassemblée dans laquelle doivent être ajoutés deux vaporisateurs nasaux de chlorhydrate de naloxone		99101461	1 trousse	4 trousse
		Ensemble de 4 tampons alcoolisés et de 2 gants		99101406		4 formats
		Masque barrière à utilisation unique		99101446	1 masque	4 formats
	EN	Enseignement				1 par personne, par pharmacie, par période de 365 jours